

Stiftung Schweizerisches Notariat
Fondation Notariat Suisse
Fondazione Notariato Svizzero

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015

Introduction

Inscrite au registre du commerce le 17 juillet 2004 (FOSC du 21 juillet 2004) et placée sous le contrôle de l'autorité fédérale de surveillance des fondations le 8 novembre 2004, la Fondation Notariat Suisse conclut, en 2015, son onzième exercice social.

Elle est dirigée par un Conseil de fondation, lui-même assisté par une Commission « Formation » et une Commission « Nouvelles Technologies » (dormante actuellement), ainsi que par le Comité consultatif.

Conseil de fondation

En 2015, le Conseil de fondation a tenu deux séances plénières (les 20 mars et 23 septembre 2015). Une décision par voie circulatoire a en outre été prise le 20 juillet 2015.

Au chapitre formation, l'organisation du 7^{ème} séminaire de la Fondation les 1^{er} septembre 2015, à Zurich, et 8 septembre 2015, à Lausanne/Bellinzone, a connu un grand succès. Ce sont en effet environ 570 participants (350 à Zurich / 176 à Lausanne / 47 à Bellinzone) qui se sont intéressés aux thèmes de droit des sociétés développés par les nombreux orateurs ! Le Conseil de fondation a décidé d'organiser un 8^{ème} séminaire qui se déroulera en été/automne 2017. Il sera consacré au rôle du notaire en lien avec la densification du territoire.

Dans le domaine des « Nouvelles Technologies », la Fondation détient toujours une participation dans la société SDMS SA et elle y occupe un siège au Conseil d'administration (par l'intermédiaire de son conseiller, M^e Jean-Pierre Becher).

En 2015, le Conseil de fondation a décidé d'octroyer un soutien de CHF 5'000.00 aux délégués suisses auprès de l'Union internationale du notariat (UINL) qui s'engagent beaucoup en faveur de la profession.

M^e Philippe Frésard, à Berne, et M^e Rudolf Fasler, à Aarau, demeurent secrétaire du Conseil, resp. comptable de la Fondation, alors que la société Buchhaltungsservice Wälti AG, à Zofingue, est l'organe de révision.

La composition du Conseil de la Fondation Notariat Suisse n'a subi aucun changement en 2015 : Messieurs Michel Monod (président), Etienne Jeandin (vice-président), Jean-Pierre Becher, Daniel Boltshausen, Bénédicte de Candolle, Jean-Christophe Delafontaine, Alfio Mazzola, Marcel Merz, Jürg Morger, Roland Pfäffli, Grégoire Piller, Denis Piotet et Stefan Schmiedlin.

Comité consultatif

Le Comité consultatif n'a tenu aucune séance en 2015.

Commission Formation

La Commission Formation n'a tenu aucune séance plénière en 2015. En revanche, elle a initié les séminaires 2015, dans un premier temps, en fixant les lignes directrices. La concrétisation du thème, la planification et l'organisation des deux séminaires 2015 ont été accomplies une fois de plus de manière

très professionnelle dans les sous-groupes de travail composés de MM. Jürg Schmid et Jürg Morger en Suisse alémanique, et de M^{es} Etienne Jeandin, Michel Mooser et François Bianchi en Suisse romande.

Commission Nouvelles Technologies

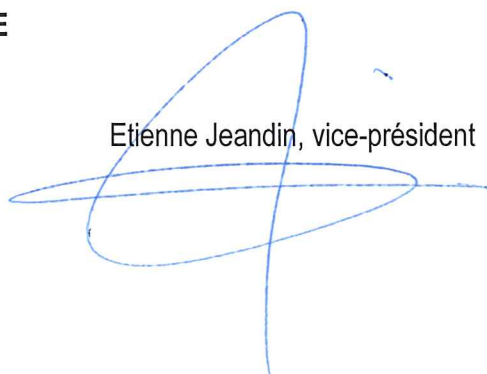
La Commission Nouvelles Technologies n'a pas siégé en 2015.

Berne, le 10 mars 2016

FONDATION NOTARIAT SUISSE



Michel Monod, président



Etienne Jeandin, vice-président